

**Rapport annuel  
sur le prix et la qualité du  
service public d'élimination  
des déchets**

**Année 2017**



**Rapport présenté par M. BOUYSSOU Michel président du SMICTOM DE LA REGION DE LAVAUUR,  
et adopté en COMITÉ SYNDICAL**

**Rédaction du rapport assurée par les services généraux sous la direction de  
M. JOULIÉ Emmanuel  
Rapport à la disposition du public au SMICTOM et dans les collectivités adhérentes**

**Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi  
Barnier  
et au décret d'application n° 2015-1827 du 30/12/2015**

**SMICTOM - LE VILLAGE - 81500 BELCASTEL  
TEL 05 63 58 76 40 - FAX 05 63 58 75 65  
Courriel sictom-lavaur@wanadoo.fr**

# SOMMAIRE

<b>INDICATEURS TECHNIQUES</b> .....	Page 3
Territoire desservi.....	Page 3
Collecte des déchets pris en charge par les services.....	Page 4
Prévention des déchets ménagers et assimilés.....	Page 14
<b>INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT</b> .....	Page 15
Traitement des déchets ménagers.....	Page 15
<b>INDICATEURS FINANCIERS</b> .....	Page 20
Modalités d'exploitation du service public.....	Page 20
Dépenses annuelles.....	Page 20
Aides et soutiens.....	Page 22
La redevance spéciale.....	Page 22
Produits des droits d'accès au centre d'enfouissement.....	Page 23
Recettes d'exploitation.....	Page 23
Les coûts aidés et leur évolution.....	Page 24

## GLOSSAIRE

**OMR** : Ordures Ménagères résiduelles c'est à dire ce qui reste dans la poubelle qui part à l'enfouissement.

**OMA** : Ordures Ménagères et Assimilés = les OMR auxquelles ont rajoute les emballages à recycler

**DMA** = les OMA auxquelles on rajoute les déchets collectés en déchetterie (souvent les gravats ne sont pas comptabilisés)

**D3E** = Déchets d'équipements électriques et électroniques, ce sont tous les déchets qui contenaient des piles ou se branchaient au secteur.

**DIB** = Déchets Industriels Banals, ce sont des déchets qui de part leur nature s'apparent aux déchets ménagers mais qui sont produits par des industriels.



## Territoire desservi

En 1981, des élus du Vaurais décident d'acquérir le site des Bruges à Lavour (lieu d'implantation de notre centre d'enfouissement actuel) et de mutualiser leurs moyens pour proposer aux usagers un service de collecte des déchets. C'est donc en 1981 que l'histoire du syndicat commence avec pour compétences la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Depuis le 1er janvier 2017 le syndicat est devenu syndicat mixte et son territoire repose sur 1 communauté de communes et 1 communauté d'agglomération. Au total nous assurons nos services sur 24 communes et auprès de 36 000 usagers.

Nous proposons à l'ensemble des usagers des collectes d'ordures ménagères, des collectes sélectives et disposons de 2 déchetteries. Un service d'une grande qualité pour un prix supporté par le contribuable parmi les plus bas de France...



## Collecte des déchets pris en charge par le service

Le SMICTOM assure aujourd'hui la collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables via des collectes à domicile (85%) ou bien au travers de points de regroupement en zone rurale (15%). La fréquence de collecte à domicile est hebdomadaire pour tous les emballages recyclables et pour les ordures résiduelles elle est hebdomadaire sauf sur les villes de Lavour et Saint Sulpice où nous continuons à avoir des secteurs collectés 2 fois par semaine (C2). Nous disposons aujourd'hui de 2 déchetteries qui accueillent plus de 80 000 personnes chaque année.

### Communes desservies par les services de collecte

Nom de la commune	Population totale 2017	Population totale 2016	Delta 2016/2017	% variation /N-1
Ambres	1008	998	10	0,99%
Azas	655	635	20	3,05%
Bannières	216	218	-2	-0,93%
Belcastel	229	221	8	3,49%
Buzet-sur-Tarn	2693	2660	33	1,23%
Coufouleux	2841	2 720	121	4,26%
Garrigues	276	284	-8	-2,90%
Giroussens	1538	1520	18	1,17%
Labastide-Saint-Georges	1965	1994	-29	-1,48%
Lacougotte-Cadoul	177	175	2	1,13%
Lavour	11196	11078	118	1,05%
Lugan	414	407	7	1,69%
Marzens	292	292	0	0,00%
Massac-Séran	386	377	9	2,33%
Montcabrier	292	281	11	3,77%
Roquevidal	148	147	1	0,68%
Saint-Agnan	240	239	1	0,42%
Saint-Jean-de-Rives	489	475	14	2,86%
Saint-Lieux-lès-Lavour	1026	1012	14	1,36%
Saint-Sulpice	9000	8863	137	1,52%
Teulat	496	499	-3	-0,60%
Veilhes	130	120	10	7,69%
Villeneuve-lès-Lavour	156	150	6	3,85%
Viviers-lès-Lavour	227	230	-3	-1,32%
<b>Population totale</b>	<b>36090</b>	<b>35 595</b>	<b>495</b>	<b>1,37%</b>

## Les diverses collectes assurées par le SMICTOM

Le SMICTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés qui se répartissent en grandes familles :

- Les OMR : ordures ménagères résiduelles, c'est à dire tout ce qui dans la poubelle ne se valorise pas.
- Les emballages ménagers à recycler.
- Les encombrants et autres déchets qui de part leur nature ou leur volume sont collectés via nos 2 déchetteries.

### Schéma d'organisation générale



**En 2017 les emballages à recycler ont été triés sur le centre Trifyl de Labruguière**

# Les ordures ménagères résiduelles

La collecte est réalisée à l'aide de bennes mécanisées aussi bien en zones rurales qu'en ville. Les tournées se déroulent de 4 H 00 à environ 18 H 00 suivant les zones.

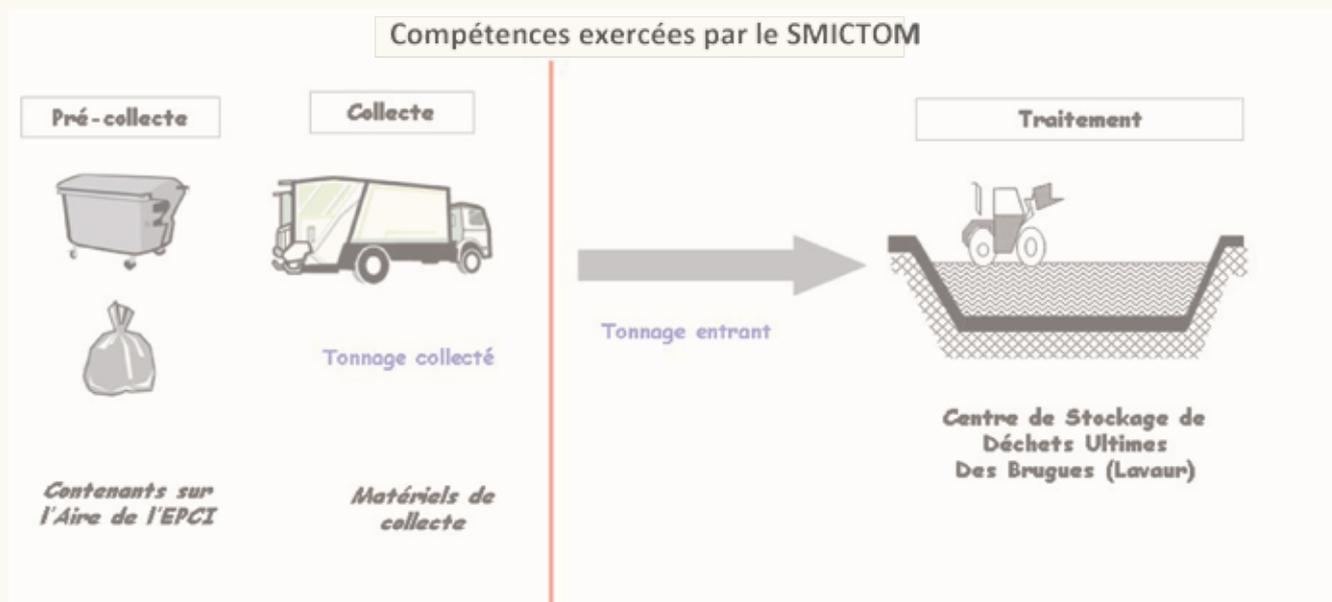
Cette collecte est assurée par la société COVED, choisie par le SMICTOM comme délégataire du Service Public jusqu'en 2020.

La fréquence est d'une collecte par semaine sauf pour les villes de Lavour et de Saint Sulpice où elle a lieu 2 fois par semaine. Les jours fériés sont travaillés sauf le 1<sup>er</sup> mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier qui sont eux récupérés le jour ouvrable suivant.

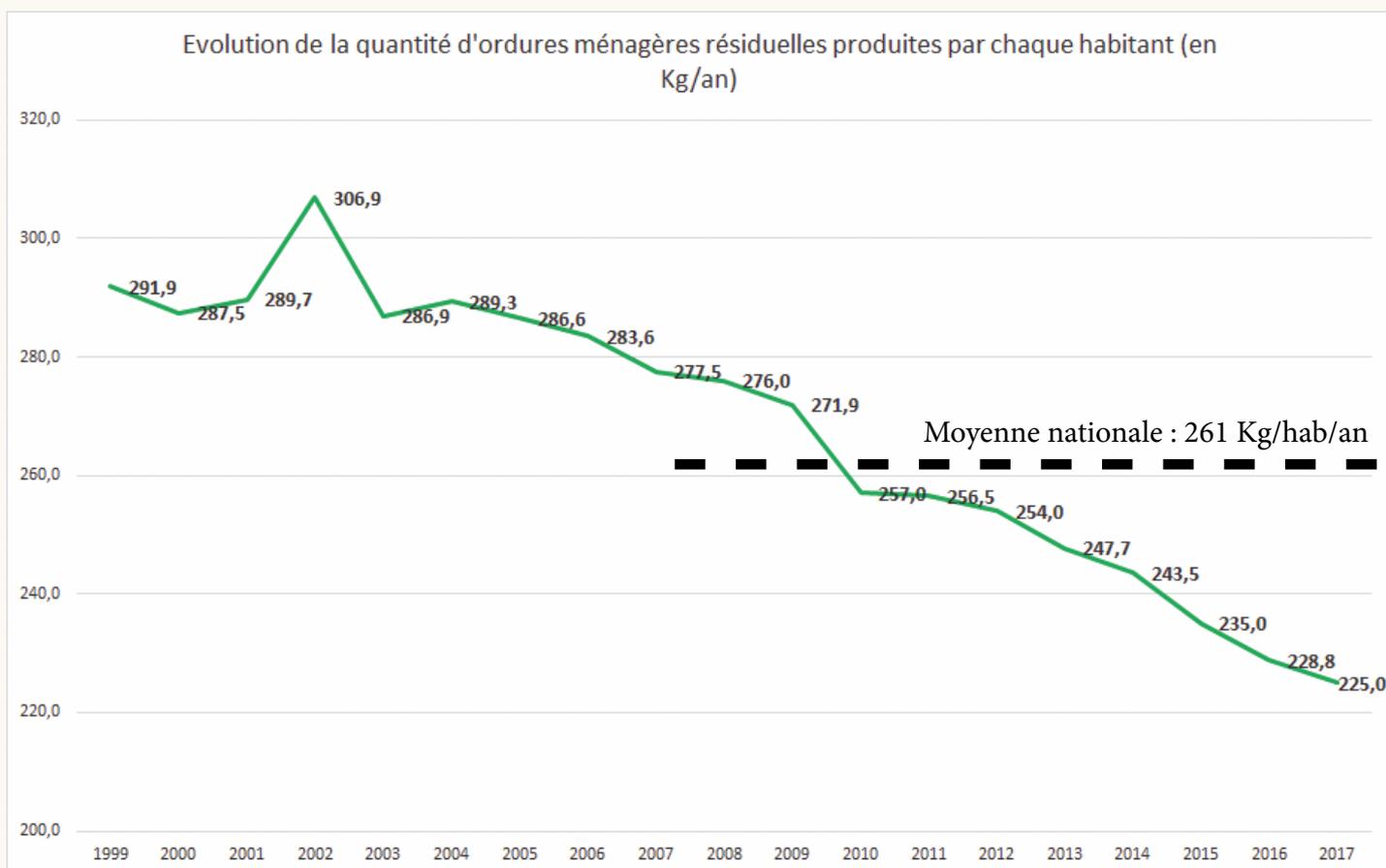
Les conteneurs individuels ne sont pas fournis par le SICTOM, chaque usager peut s'équiper comme il le souhaite.

En zones rurales les points de regroupement sont dotés de bacs de 770 litres. Ces points de regroupement sont au nombre de 160 et le parc de conteneurs compte environ 500 bacs.

La maintenance des conteneurs est assurée par la COVED, elle est intégrée à la prestation de collecte. Le seuil maximal hebdomadaire au delà duquel un producteur ne peut être collecté par le service traditionnel (hors redevance spéciale) est de 1200 litres.



En 2017 nous avons collecté **8 119 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) contre 8146 en 2016. La production par habitant poursuit une baisse commencée en 2004 et s'établit en 2017 à **225 kg par habitant et par an**.



## Les emballages ménagers

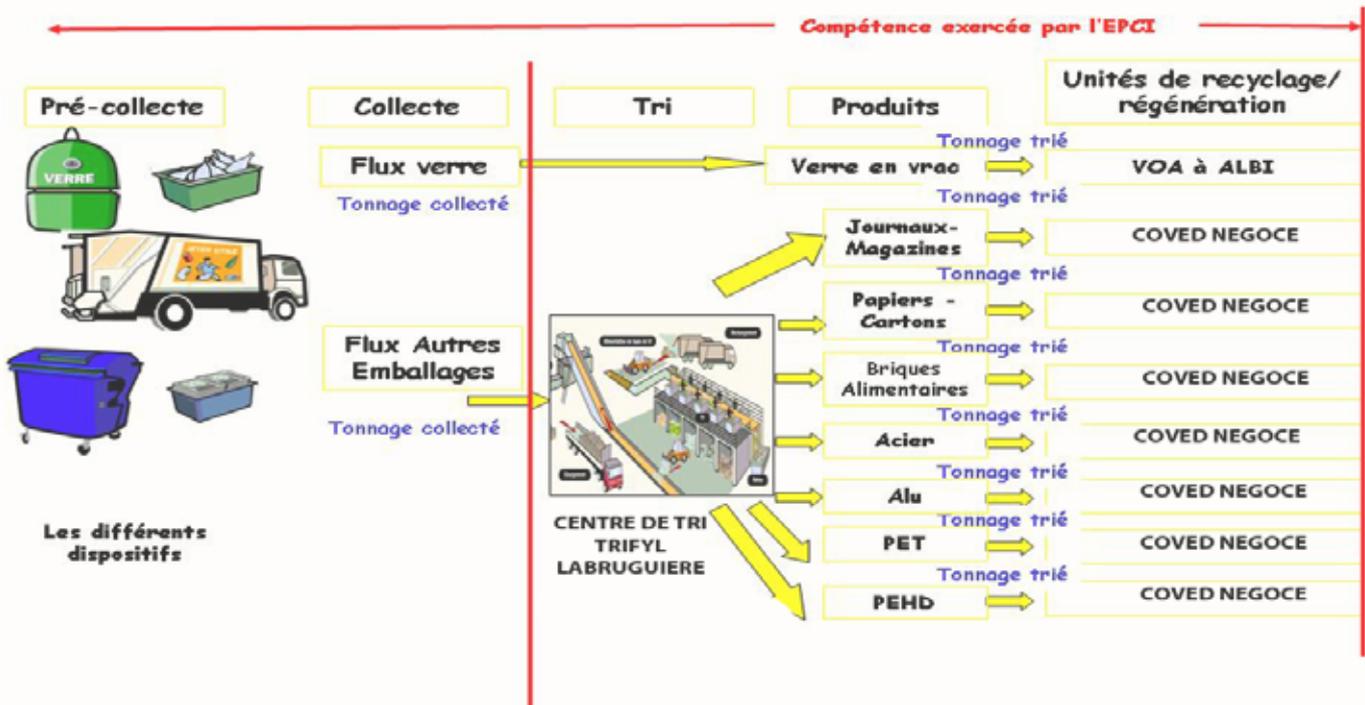
Depuis décembre 1997 le SMICTOM s'est lancé dans la grande aventure de la collecte sélective. Comme pour les ordures ménagères résiduelles, la prestation a été déléguée à COVED Environnement. Le SMICTOM reste bien entendu gestionnaire du service notamment en ce qui concerne le contrôle de son exécution ainsi que de son amélioration (déploiement du porte à porte, etc.). Le but est de collecter les emballages recyclables en verre, acier, aluminium, papier, carton et plastique.

En zone desservie au porte à porte la collecte s'effectue grâce à une caissette bleue d'environ 70 litres pour les emballages hors verre. Pour le verre les foyers de la ville de Lavour étaient encore équipés en 2017 de caissettes de 42 litres de couleur verte et collectées tous les 15 jours. En 2018 ce mode de collecte du verre sera abandonné au profit de la collecte en apport volontaire via des colonnes aériennes dont le rendement est le plus important et qui sont moins «traumatisantes» pour les personnels de collecte. Les gros producteurs restent collectés via des bacs de collecte individuels de 240 litres (restaurants, etc).

En zone rurale la collecte s'effectue au niveau des points de regroupement grâce aux bacs bleus de 770 ou 360 litres pour tous les emballages sauf le verre. Le verre est, lui, capté grâce à des colonnes spécifiques d'un volume compris entre 2 et 4 m3.

Le zonage entre le porte à porte et la collecte en point de regroupement est le même que pour la collecte des ordures résiduelles.



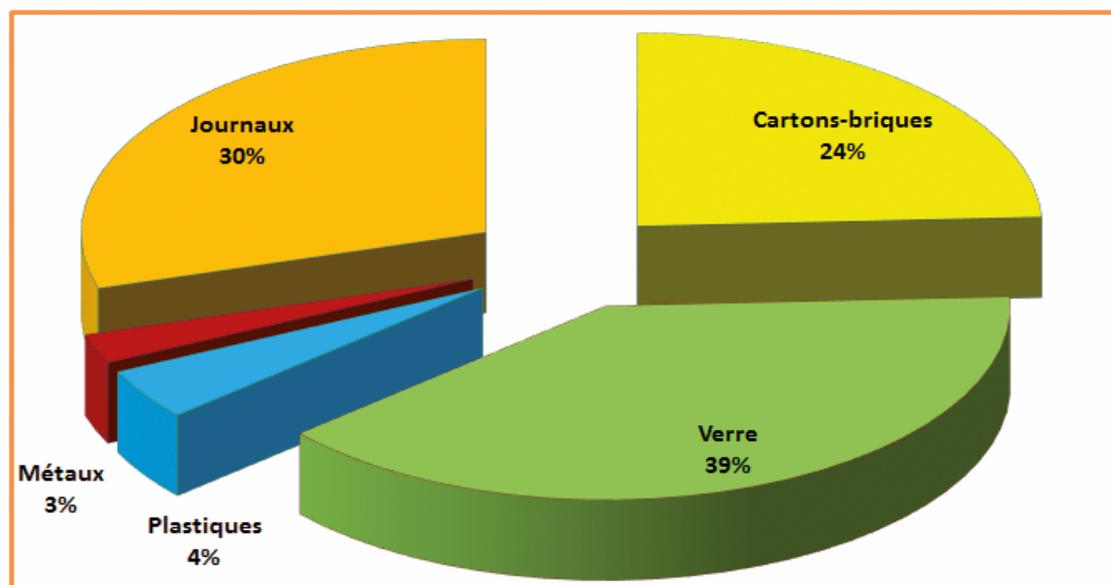


En 2017 nous avons collecté **plus de 3 000 tonnes d'emballages à recycler** dont plus d'un tiers de verre. Par rapport à 2016, il y a une hausse de la production par habitant de près de 3%. Avec une **production de 87 Kg par habitant** et par an, nos usagers se placent largement au dessus de la moyenne nationale qui se situe à 76 kg. Les erreurs de tri (refus) ont elles aussi augmenté et se situent à près de 250 tonnes réorientées du centre de tri vers le centre d'enfouissement.

	Mode de collecte	Nbre d'habitants desservis	Tonnages 2017*	Ratio par habitant kg/hab/an	Ratio moyen du flux kg/hab/an	Tonnages 2016	Ratio par habitant 2016 kg/hab/an	Evolution tonnages 2017/2016	Evolution ratio habitant 2017/2016	Ratio par habitant moyen Régional	SICTOM /Perf régionale
Flux 1 Verre	AV	26090	830	31,81	29,26	667	41,06	26,33%	-22,53%	29,62	-1%
	Porte à porte	10000	226	22,60		414	21,13	-45,41%	6,97%		
Flux 2 autres emballages	AV	5500	516	93,82	57,77	396,44	72,08	30,16%	30,16%	52,9	9%
	Porte à porte	30590	1669	51,29		1638	51,10	2,02%	0,36%		
Total emballages	AV	5500	1346	244,73	87,03	1053,44	191,53	27,77%	27,77%	82,52	5%
	Porte à porte	30590	1795	58,68		1952	64,86	-8,04%	-9,53%		
Total global		36090	3141	87,03		3005,44	84,43	4,51%	3,08%		

\*tonnages collectés

### Nature et répartition des emballages ménagers collectés en 2017



## Bilan des tonnages collectés à domicile.

	SMICTOM 2017	Rappel 2016	Evolution	Moyenne nationale
<b>OMR</b>	225 kg/hab/an	229 kg/hab/an	- 1,7 %	261 kg/hab/an
<b>Emballages recyclables</b>	87 kg/hab/an	84,4 kg/hab/an	3 %	76 kg/hab/an
<b>Total OMA* collectées à domicile</b>	312 kg/hab/an	313,2 kg/hab/an	-0,4 %	337 kg/hab/an

\*OMA = Ordures Ménagères et Assimilées collectées à domicile = OMR + emballages recyclables

# Encombrants et déchetteries

Le SMICTOM dispose de 2 déchetteries l'une à Lavour et l'autre à St Sulpice. Ces installations assurent la collecte des diverses familles de déchets : gravats, ferrailles, cartons, déchets verts, tout venant (encombrants), déchets ménagers spéciaux (peinture, piles, solvants), déchets d'équipement électriques et électroniques, etc...



Produit	Tonnage	Repreneur	Unité d'élimination ou de valorisation
Gravats	2430	COVED	Réemploi
Tout-venant	2644	COVED	Enfouissement - Bruges 81
Déchets verts	3245	COVED	Compostage - Montauty 81
Ferrailles	352	DENGASC	Aclerle
DEEE	303	ECO SYSTEMES	Démontage et valorisation
Cartons	261	COVED	Recyclage
Mobilier	349	ECO MOBILIER	Démontage et valorisation
Textiles	129	SRCE	Recyclage et réemploi
Pneus	10,5	ALIAPUR	Recyclage

## Modalités de fonctionnement du réseau de déchetteries de l'EPCI

Liste des déchetteries	Maître d'ouvrage	Exploitant	Jours d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac déchets dangereux
Déchetterie des Bruges (Lavour)	SICTOM	SICTOM	6 j/7	Oui limité à PTAC 3,5 T	36 659	7	Oui
Déchetterie de la Viguerie (St Sulpice)	SICTOM	SICTOM	6 j/7	Non	44 223	8	Oui
<b>Total annuel</b>					<b>80 882</b>	<i>Rappel 2016 76875</i>	<i>Progression : +5,2%</i>

## Nature et tonnage des encombrants collectés en déchetteries au cours de l'année 2017

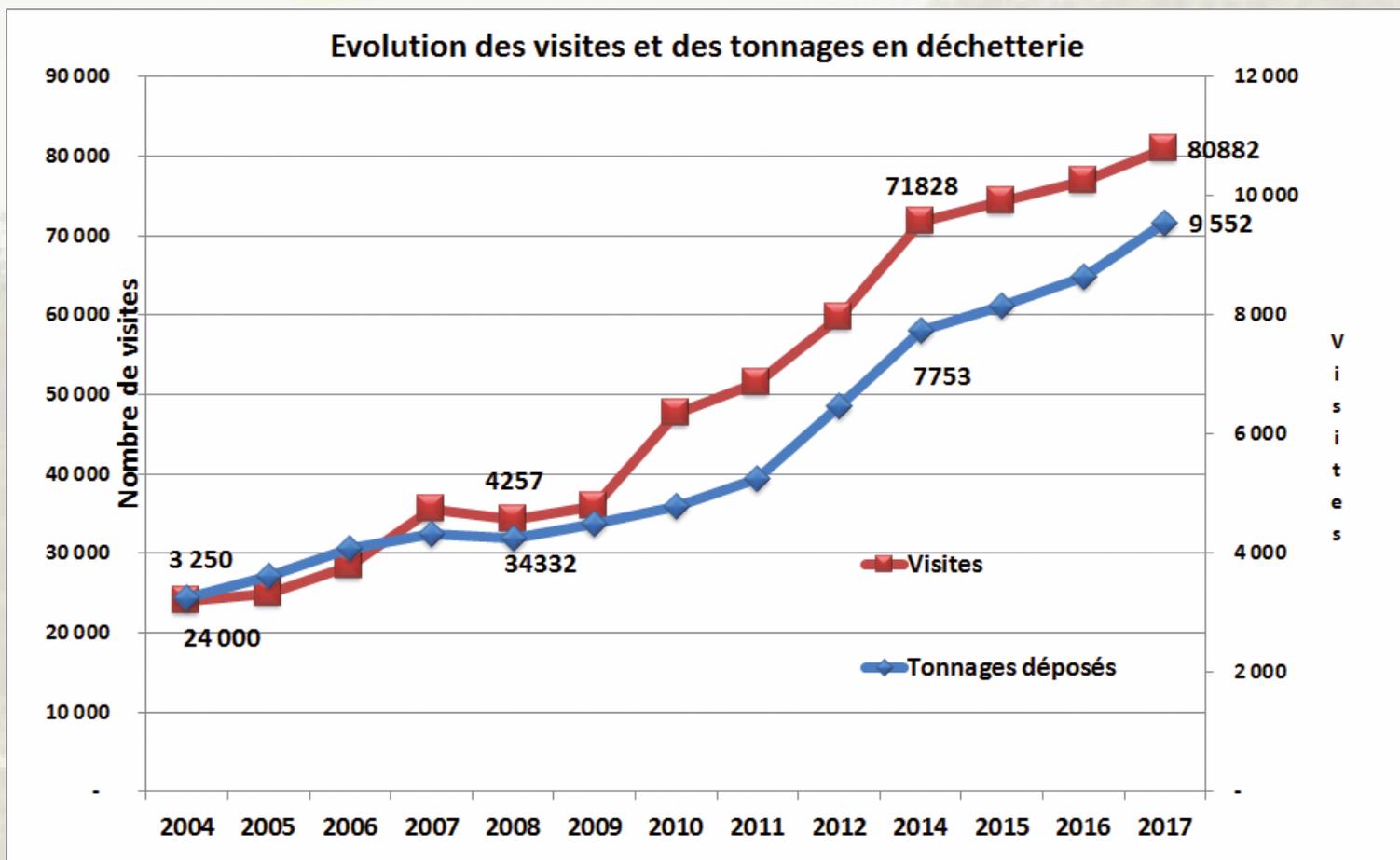
	Gravats	Tout-venant	Déchets verts	Ferrailles	DEEE	Cartons	Mobilier	TOTAL encombrants collectés	TOTAL encombrants non valorisés*	TOTAL encombrants valorisés	Taux de valorisation
Déchetterie des Bruges (Lavour)	1 210	1 032	1 407	192	146	116	226	4 329	2 242	2 087	67%
Déchetterie de la Viguerie (St Sulpice)	1 213	1 605	1 835	145	158	144	123	5 223	2 818	2 405	60%
<b>TOTAL</b>	<b>2 423</b>	<b>2 637</b>	<b>3 242</b>	<b>337</b>	<b>304</b>	<b>260</b>	<b>349</b>	<b>9 552</b>	<b>5 060</b>	<b>4 492</b>	<b>63%</b>

\* hors gravats

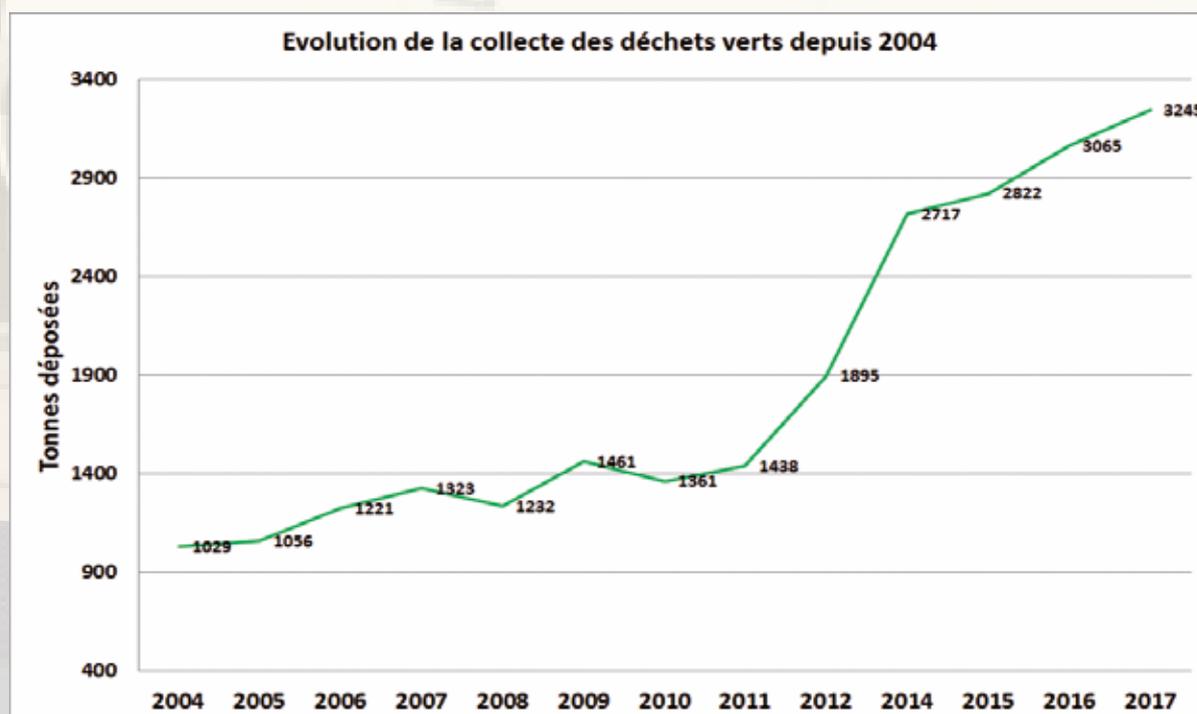
Hors gravats le poids moyen par visite est de 88 kg contre une moyenne nationale de 99 kg.



plus de 80 000 visiteurs en déchetterie pour 2017 !



En 2017 les déchetteries ont encore connu une nouvelle hausse de leur fréquentation avec **plus de 80 000 visites** sur l'année. **Plus de 60 % des 9 552 tonnes de déchets déposés suivent une filière de valorisation**, recyclage ou réemploi. Plus de 3 000 tonnes de déchets verts auront été collectés puis transformés en près de 1 300 tonnes de compost sur la plateforme de compostage COVED à Saint Sulpice.



## Les déchets acceptés en déchetterie



Outre ces déchets principaux, les déchetteries captent aussi des gisements plus anecdotiques comme les capsules Nespresso (plus de 825 kg en 2017 soit plus de 100 000 capsules) ou les cartouches d'imprimantes (321 kg). Elles captent aussi des déchets dangereux des ménages qui nécessitent des traitements adaptés pour en réduire la toxicité (peintures, produits de jardinages, etc).

Nombre d'habitants desservis =		36090			
Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages* expédiés année n	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Tonnages* expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	COREPILE	2,50	0,07	2,65	-6%
Huile moteur	SOCODELI	16,29	0,45	12,69	22%
Batteries et accumulateurs	DENGASC	10,39	0,29	13,42	-23%
Tubes néons	RECYLUM	0,78	0,02	0,91	-16%
Huiles végétales	SUD OUEST RECUPERATION	2,42	0,07	2,73	-13%
Peintures vernis colles	TRIADIS	19,68	0,55	12,35	37%
Divers produits du jardinage et du bricolage	TRIADIS	6,56	0,18	6,17	6%
DASRI	PARAMAT	123,67		172,2 kg	
	<b>TOTAL</b>	<b>58,6</b>	<b>1,6</b>	<b>50,9</b>	<b>13%</b>

Zoom D3E 2017	Bruges	Viguerie	Total		
Petits appareils ménagers	42,1	52,2	94,3	soit environ	37 720 appareils
Ecrans	26,1	19,9	46	soit environ	10 222 écrans plats
Gros appareils hors "froid"	51,5	58,8	110,3	soit environ	2 758 lave vaisselle
Gros appareils "froid"	26,2	26,6	52,8	soit environ	1 173 réfrigérateurs



S.M.I.C.T.O.M.

## Bilan des tonnages collectés en déchetterie

	SMICTOM 2017	Rappel 2016	Evolution
Déchets Verts	90 kg/hab/an	86,1 kg/hab/an	+4,5 %
Déchets dangereux	1,6 kg/hab/an	1,4 kg/hab/an	+ 14 %
Inertes	67 kg/hab/an	54 kg/hab/an	+ 24 %
Autres flux non inertes	108 kg/hab/an	102,5 kg/hab/an	+ 5,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>266,6 kg/hab/an</b>	<b>244 kg/hab/an</b>	<b>+ 9,3 %</b>

## Bilan des tonnages collectés (DMA\*)

	SMICTOM 2017	Rappel 2016	Evolution	Moyenne nationale
OMR	225 kg/hab/an	228,8 kg/hab/an	- 1,7 %	261 kg/hab/an
Recyclables	87 kg/hab/an	84,4 kg/hab/an	+3 %	76 kg/hab/an
Déchets des déchetteries	266,6 kg/hab/an	244 kg/hab/an	+ 9,3 %	202 kg/hab/an
<b>TOTAL DMA</b>	<b>578,6 kg/hab/an</b>	<b>557,2 kg/hab/an</b>	<b>+ 3,8 %</b>	<b>568 kg/hab/an</b>
<b>TOTAL NON INERTES</b>	<b>511,6 kg/hab/an</b>	<b>503,2 kg/hab/an</b>	<b>+ 1,7 %</b>	<b>514 kg/hab/an</b>

\*DMA = Déchets Ménagers et Assimilés = déchets collectés à domicile + déchets des déchetteries

# Prévention des déchets ménagers et assimilés

Cette section a pour objectif de comparer les productions de déchets de l'année à celles de 2010 qui sert de base de comparaison dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte.

	SMICTOM 2017	SICTOM 2010	Evolution
OMR	225 kg/hab/an	257 kg/hab/an	- 12,5 %
Recyclables	87 kg/hab/an	81,5 kg/hab/an	+ 6,7 %
Déchets des déchetteries	266,6 kg/hab/an	152 kg/hab/an	+ 75 %
TOTAL DMA	578,6 kg/hab/an	490,5 kg/hab/an	+ 18%
TOTAL NON INERTES	511,6 kg/hab/an	487,4 kg/hab/an	+5 %
TOTAL SMICTOM*	625,5 kg/hab/an	578 kg/hab/an	+8,2 %

\*avec déchets pros et municipaux

Le SMICTOM est engagé depuis 2009 dans un programme ambitieux de prévention des déchets. Pour réduire les productions de déchets de chaque usager diverses actions ont été mises en place :

- Compostage domestique des déchets fermentescibles ménagers avec près de 30% des foyers équipés.
- Compostage grande capacité en collèges : 4 établissements équipés et près de 15 tonnes détournées chaque année.
- Opération STOP Pub pour limiter les papiers et prospectus, près de 20 % des foyers équipés (il n'y en avait que 5 % en 2008).
- Location de gobelets réutilisables pour les manifestations locales, plus de 15 797 gobelets loués en 2017 et 637 tasses.



Traitement des déchets ménagers

Flux OMR  
Flux non valorisables déchetterie



**Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux - Bioréacteur des Bruges à Lavaur.**  
Exploitant : Société COVED

Flux Emballages recyclables hors verre  
Flux cartons de déchetterie



**Centre de tri de Labruguière**  
Exploitant : TRIFYL

Flux Déchets Verts de déchetterie et municipaux



**Plateforme de compostage de Montauty à St Sulpice**  
Exploitant : Société COVED

# Le bioréacteur des Brugues à Lavaur

Le bioréacteur des Brugues à Lavaur est la propriété du SMICTOM de la Région de Lavaur qui en a délégué l'exploitation à la société COVED Environnement via une Délégation de Service Public jusqu'en 2020. Ce centre reçoit l'ensemble de nos déchets non valorisables, ceux des entreprises locales, des divers services municipaux et des tonnages extérieurs gérés directement par la COVED Environnement. Cette installation est autorisée à recevoir 75 000 tonnes de déchets par an.

## Les déchets réceptionnés sur le bioréacteur des Brugues en 2017

	Origine déchets	Tonnage enfoui en 2016	% du total	Tonnage N-1	Evolution N/N-1	Tonnage 2010	Evolution N/2010
<b>SMICTOM</b>	Ordures Ménagères	8119	10,83%	8146	-0,33%	8134	0%
	Refus de tri	248	0,33%	209	18,66%	182	36%
	Déchetteries et ECB	2637	3,52%	2656	-0,72%	1888	40%
	Déchets municipaux	641	0,86%	638	0,47%	1015	-37%
	Clients SICTOM	1050	1,40%	984	6,71%	1551	-32%
	COVED	62272	83,07%	65338	-4,69%	52728	18%
	<b>Total</b>	<b>74967</b>		<b>77971</b>	<b>-3,85%</b>	<b>65498</b>	<b>14%</b>

ISDND DES BRUGUES	Tonnage 2017	ISDND DES BRUGUES	Tonnage 2017
Ordures ménagères	23 952	Dechets Tarn et Garonne	561
D.I.B	3 507	Dechets Tarn	24 555
Encombrants	6 752	Déchets Haute Garonne	38 914
Refus de Tri	34 208	Hérault	10 937
Terres et boues	6 548	Aveyron	0
<b>TOTAL CET</b>	<b>74 967</b>	<b>TOTAL CET</b>	<b>74 967</b>

Mode de traitement : enfouissement avec valorisation énergétique et cogénération

**En 2017 le moteur a fonctionné 88 % du temps et produit 6 805 514 Kw soit l'équivalent des besoins électriques de 1300 familles.**



# Le centre de tri des emballages ménagers de Labruguière.

Le centre de tri Trifyl de Labruguière reçoit l'ensemble du flux emballages ménagers collectés à domicile hors verre. Ce centre procède au tri des divers flux, les met en balles et procède à leur expédition vers les divers centre de recyclage. Il est à noter que les emballages à recycler collectés auprès des commerces sont directement envoyés vers les usines de recyclage et ne transitent pas par ce centre de tri (182 tonnes en 2017) quant au verre ménager il est directement livré à la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA) soit 1056 tonnes en 2017.

Tonnages expédiés vers le  
centre de tri en 2017

**1 967 tonnes**



Journaux Magazines

Cartonnettes et  
briques

Métaux

Plastiques

Refus  
erreurs de tri

**877 tonnes**  
expédiées vers  
repreneurs  
et

**679 tonnes**  
expédiées vers  
repreneurs  
et

**75 tonnes**  
expédiées vers  
repreneurs  
et

**116 tonnes**  
expédiées vers  
repreneurs  
et

**248 tonnes**  
renvoyées en centre  
d'enfouissement

-86 tonnes stockées

23 tonnes stockées

-16 tonnes stockées

15 tonnes stockées

# La plateforme de compostage

La plateforme de compostage des déchets verts se situe à Saint Sulpice et elle est exploitée par la société COVED Environnement.

Déchets verts issus  
des déchetteries

**3 245 tonnes**

Déchets verts issus  
des services  
municipaux

**443 tonnes**



## Indice de réduction des quantités de déchets

La loi sur la transition énergétique pour une croissance verte fixe des objectifs importants de réduction des déchets enfouis à l'horizon 2020 et 2025. Aussi, il est désormais obligatoire de présenter annuellement nos tonnages enfouis en comparaison à l'année de référence 2010.

Origine déchets	Tonnage enfoui en 2017	Déchets enfouis en Kg par habitant	Tonnage 2010	Evolution N / 2010	Déchets enfouis en Kg par habitant	Evolution N / 2010
Ordures Ménagères	8119	225	8134	0%	257	-12%
Refus de tri	248	7	182	36%	6	19%
Déchetteries et ECB	2637	73	1888	40%	60	22%
Déchets municipaux	641	18	1015	-37%	32	-45%
Clients SMICTOM	1050	29	1551	-32%	49	-41%
<b>Total</b>	<b>12695</b>	<b>352</b>	<b>12770</b>	<b>-1%</b>	<b>403</b>	<b>-13%</b>

En valeur absolue nos tonnages enfouis depuis 2010 sont donc en baisse de seulement 1 % mais ceci s'explique par la forte progression de population sur la même période. Aussi, il est indispensable de comparer les déchets enfouis par habitant. Cette comparaison montre que depuis 2010 la réduction est de 13% sur ces tonnages envoyés à l'enfouissement. Rappelons que la loi LTECV prévoit une réduction de cet enfouissement de 30 % en 2020 et de 50 % en 2025. La mise en place des diverses mesures issues de la prospective validée par les élus du syndicat au printemps 2018 devrait permettre dès 2018 de voir cette performance progresser rapidement.

# Taux global de valorisation matière

SYNOPTIQUE PRESENTE PAR FLUX de DECHETS						
Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés et/ou traités	->	Destination des déchets collectés	Tonnages entrants	Modes de traitement des déchets ménagers
<b>OM résiduelles</b>	PAP	8 119 t	->	UIOM de...	0 t	<b>Taux de collecte en vue d'une valorisation*</b>
				CET de...	8 119 t	
<b>Verre</b>	AV	830 t	->	Repreneurs spécifiques	1 056 t	<b>47%</b>
	PAP	226 t				
<b>Emballages hors verre</b>			->	Centre de tri de...	1 719 t	matière par recyclage 4 025 t <b>19%</b>
		1 719 t				
	refus	248 t		CET	248 t	
<b>Déchets verts</b>			->	PF compostage de...	3 245 t	organique par compostage 3 245 t <b>16%</b>
	Déchetterie	3 245 t				
<b>Encombrants (hors gravats et DV)</b>	Déchetterie	3 887 t	->	UIOM de...	0 t	Enfouissement 10 756 t 52%
				CET de...	2 637 t	
				Repreneurs spécifiques	1 250 t	
<b>Gravats</b>	Déchetterie	2 423 t	->	Valo interne	2 423 t	Autres traitements 2 482 t 12%
				Repreneurs spécifiques	0 t	
<b>Déchets dangereux</b>	Déchetterie	59 t	->	Repreneurs spécifiques	59 t	* avec gravats
		<b>20 756 t</b>			<b>20 756 t</b>	

## Modalités d'exploitation du service public

Le service public est géré à la fois en régie directe pour ce qui concerne les déchetteries et en Délégation de Service Public pour les collectes et le traitement (enfouissement et tri des emballages).

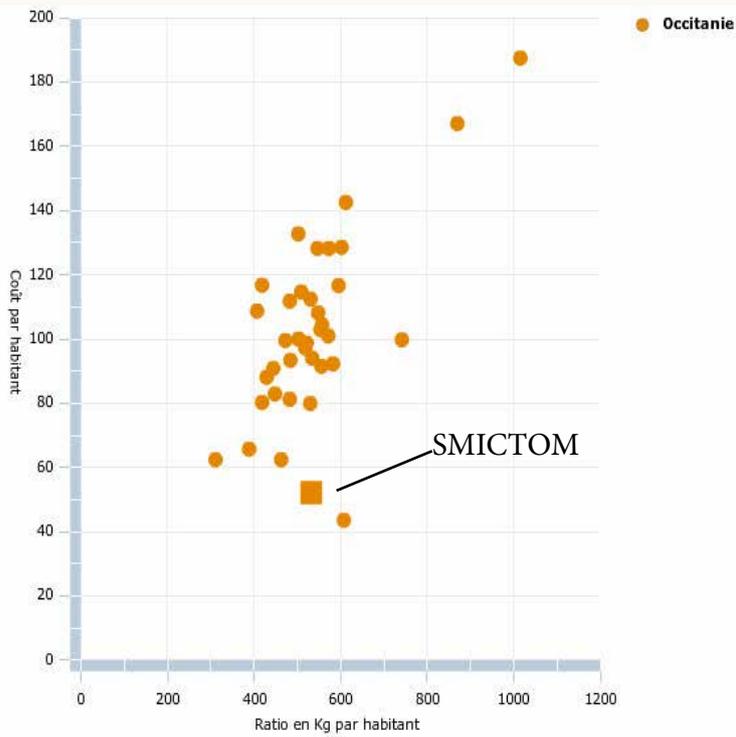
## Dépenses annuelles

Depuis près de 10 ans le SMICTOM dispose d'une gestion comptable analytique par flux métier. Cette gestion permet une lecture claire et une appréciation précise et directe des coûts liés à chacune de nos activités.

Chapitre de dépense	CA 2017
<b>Prestations collectes et traitements*</b>	<b>2 900 975,46</b>
<b>Personnel</b>	<b>291 303,33</b>
<b>Autres charges</b>	<b>221 488,44</b>
<b>Charges financières</b>	<b>7 537,13</b>
<b>Charges exceptionnelles et divers</b>	<b>-</b>
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>148 454,36</b>
<b>Virement section d'investissement</b>	<b>0</b>
<i>*dont COVED 2 853 000 €</i>	

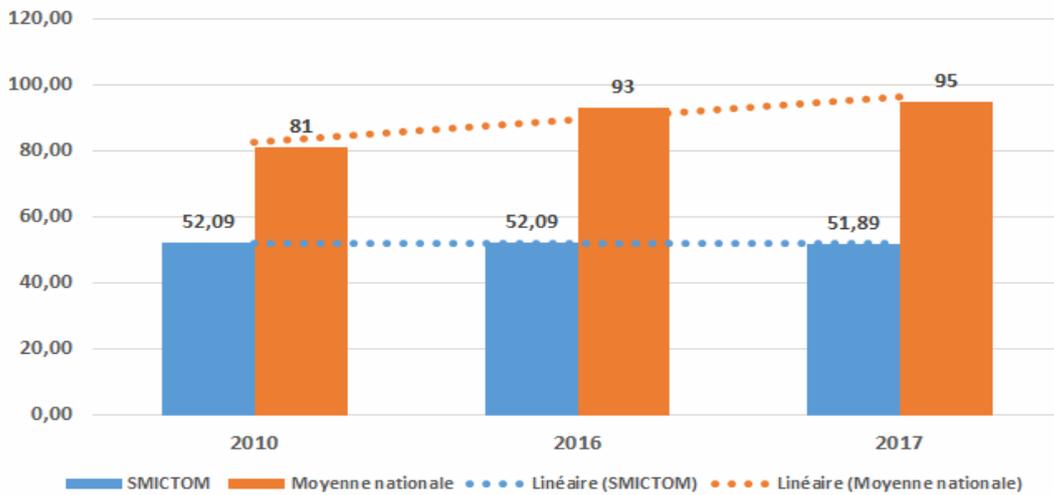
CA 2017	
Bacs OMR	46 608
Matériel de bureau et informatique	1 008
Bacs sélectifs et colonnes à verre	116 125
Installations déchetterie	28 163
Frais d'études	28 305
emprunts	32 761

Les dépenses 2017



Comme depuis de nombreuses années le SMICTOM reste parmi les collectivités les moins chères de France. En 2017, au niveau de la nouvelle région Occitanie, nous sommes la seconde structure la moins chère pour l'habitant...

Evolution du coût aidé par habitant (€HT/habitant)

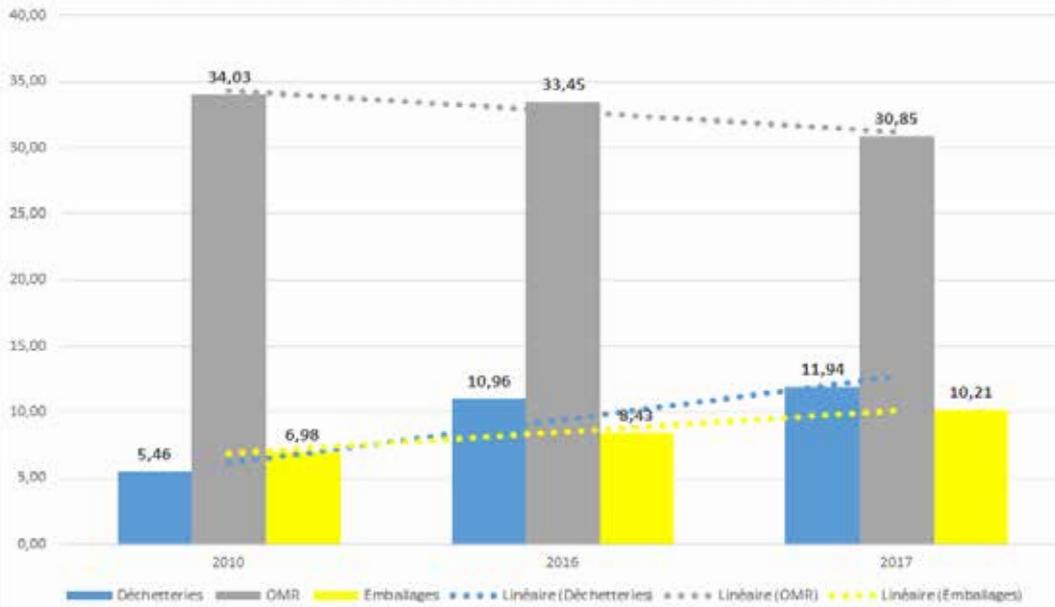


Le coût aidé est l'indicateur utilisé nationalement pour comparer les collectivités. Il s'agit du coût complet (global) du service duquel on déduit les aides et soutiens éventuellement versés pour gérer le service.

Ramené à l'habitant on voit que depuis 2010 le coût aidé global pour gérer l'ensemble des services est resté stable (environ 52 €) alors que la moyenne nationale a augmenté de 17 % pour s'établir en 2017 à 95 €. Les habitants du SMICTOM payent donc près de 2 fois moins leurs déchets que la moyenne des français...

L'analyse par flux montre que les actions de prévention ont permis de faire baisser les coûts des ordures résiduelles et elle met aussi en évidence la forte progression des coûts de gestion des déchetteries (+120% en 7 ans).

Evolution du coût aidé par tonne sur les flux principaux de déchets (€HT/tonne)



## Aides et soutiens

Le SMICTOM reçoit des aides et des soutiens de divers éco organismes. Ces soutiens sont destinés à compenser les dépenses engagées pour la gestion de certains déchets :

Organisme	Soutiens 2017 en €	Motif
ECO EMBALLAGES	322 551	Soutien tri des emballages
ECOFOLIO	29 259	Soutien tri des journaux magazines
ECO MOBILIER	15 111	Soutien mobilier déchetterie
OCAD3E	23 595	Soutien lampes et électroménager déchetterie
ADEME	0	Soutien prévention compostage

**Total 2017 des aides et soutiens : 390 516 €**

## La redevance spéciale

Le SMICTOM a mis en place la redevance spéciale auprès de tous les gros producteurs dont elle assure la collecte des déchets assimilés. Il s'agit d'entreprises privées ou de collectivités, établissements publics qui produisent des quantités importantes de déchets.

NOM DE LA STRUCTURE	REDEVANCE SPECIALE 2017 EN €
MAISON ACCUEIL LUCIE NOUET	3 043
HOPITAL DE LAVAU	48 615
CENTRE DE DETENTION DE ST SULPICE	6 086
CENTRE JEUNESSE PLEIN AIR	10 651
CCAS ST SULPICE - GOURGUES	3 120
FOYER LOGEMENT CHEZ NOUS	6 086
MC DONALD LAVAU	5 340
INTERMARCHE BUZET	4 564
COLLEGE ST JEAN ST SULPICE	1 053
PRISON POUR MINEURS LAVAU	3 043
LYCEE LAS CASES LAVAU	4 213
COLLEGE DES CLAUZADES LAVAU	4 213
COLLEGE PIERRE SUC ST SULPICE	1 580

**Total 2017 des redevances spéciales : 101 607 €**



## Produits des droits d'accès au centre d'enfouissement

Le SMICTOM gère en régie directe les dépôts de certaines entreprises locales mais aussi des communes les plus importantes de son territoire.

REDEVABLE	DROITS D'ACCES AU CENTRE D'EN-FOUISSEMENT 2017 EN €
MAIRIE DE LAVAU	42 353
MAIRIE DE ST SULPICE	27 482
MAIRIE DE COUFFOULEUX	896
MAIRIE DE LABASTIDE ST GEORGES	417
DIVERS PROFESSIONNELS	106 088

**Total 2017 des droits d'accès : 177 236 €**

## Recettes d'exploitation

	Recettes 2017 en €
Vente de bacs et de composteurs	10 282
Revente Journaux magazines	38 493
Revente plastiques, alu, acier	102 430
Revente fer et batteries de déchetterie	17 266
Revente verre ménager	31 744

**Total 2017 recettes exploitation : 200 215 €**

## Les grands chiffres de 2017...

**225 KG**

C'est le quantité d'ordures ménagères résiduelles qui sont produites puis enfouies par chaque habitant du SMICTOM. Cette production a baissé de 19% en 10 ans !

**87 KG**

C'est le quantité d'emballages triés puis recyclés par chaque habitant. C'est 6 kg de mieux qu'il y a 10 ans et 2 fois plus qu'il y a 20 ans !

**579 KG**

C'est la production annuelle totale de déchets par habitant. C'est 11 kg de plus que la moyenne nationale (en incluant les gravâts).

**80 882**

C'est le nombre de visites enregistrées en déchetterie durant l'année. C'est 125 % de plus qu'il y a 10 ans !

**47 %**

C'est le taux de valorisation global des déchets collectés. C'est à dire que près d'un kg sur deux est aujourd'hui valorisé contre un pour trois il y a 10 ans.

**-13 %**

C'est la diminution des quantités de déchets destinées à l'enfouissement constatée depuis 2010. La loi fixe à 50 % la réduction à atteindre d'ici 2025...

**52 €**

C'est le coût annuel moyen supporté par un usager du SMICTOM pour l'ensemble des services. Avec 125 € par foyer le syndicat est loin en dessous de la moyenne nationale de 230 € et reste parmi les collectivités les moins chères de France...

